

Crédit CFC Foncier
du Cameroun

OK

DECISION N°2627/2019/DG/DAG/SDPA/SP DU 30 DEC 2019 PORTANT ATTRIBUTION DES MARCHES POUR LA FOURNITURE DES VEHICULES AUTOMOBILES AU CREDIT FONCIER DU CAMEROUN.

LE DIRECTEUR GENERAL DU CREDIT FONCIER DU CAMEROUN

- Vu** la Constitution
- Vu** la Loi n° 99/016 du 22 décembre 1999 portant statut général des établissements publics et des entreprises du secteur public et parapublic ;
- Vu** la Loi 2017/011 du 12/07/2017 portant statut général des entreprises publiques ;
- Vu** le Décret n°77/140 du 13 mai 1977 portant création et organisation du CFC, modifié et complété par le Décret n° 81/236 du 17 juin 1981 ;
- Vu** le Décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
- Vu** le Décret n°2012/084 du 09 mars 2012 portant nomination de Monsieur MISSI Jean-Paul M à N au poste de Directeur Général du Crédit Foncier du Cameroun ;
- Vu** le Décret n° 2012/085 du 09 mars 2012 portant nomination de Monsieur TJONOG Jean-Calvin au poste de Directeur Général Adjoint du Crédit Foncier du Cameroun ;
- Vu** le Décret n° 2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;
- Vu** l'Avis d'Appel d'Offres National Ouvert n°05/AONO/CFC/CIPM/2019 du 04/11/2019 pour la fourniture des véhicules automobiles au Crédit Foncier du Cameroun.

DECIDE

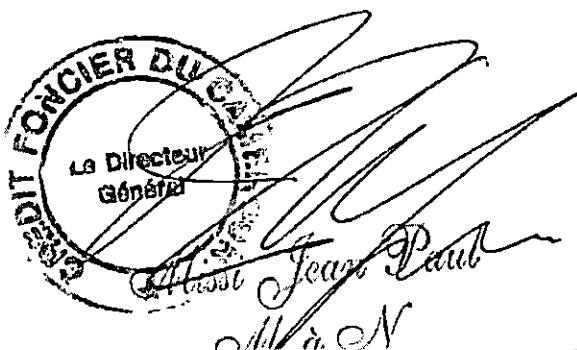
Article 1^e : Les marchés consécutifs à l'Appel d'Offres National Ouvert n°05/AONO/CFC/CIPM/2019 du 04/11/2019 pour la fourniture des véhicules automobiles au Crédit Foncier du Cameroun sont attribués à l'entreprise ci-après :

N° du lot	Adjudicataire	Montant TTC en FCFA	Délai d'exécution
1	TRACTAFRIC MOTORS BP 4181 Douala, Tél : 233 37 88 36 / 233 37 05 58	Cent vingt millions (120 000 000)	Quatre-vingt-dix (90) jours
2	TRACTAFRIC MOTORS BP 4181 Douala, Tél : 233 37 88 36 / 233 37 05 58	Quatre-vingt millions (80 000 000)	Quatre-vingt-dix (90) jours
4	TRACTAFRIC MOTORS BP 4181 Douala, Tél : 233 37 88 36 / 233 37 05 58	Deux cent vingt-deux millions trois cent mille (222 300 000)	Quatre-vingt-dix (90) jours

Article 2 : La présente Décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

Ampliations :

- MINMAP
- CA CFC
- ARMP (JDM)
- Président CIPM
- Chrono
- Affichage
- Intéressés.



Société à capital public ayant la forme d'une SA au capital de francs CFA 10 000 000 000

RC/YAO/2019/M/211 du 27 juillet 2019, Siège Social 484, Boulevard du 20 mai 1972

BP 1531 YAOUNDE - Téléphone : (237) 222 23 52 15/ 16 - Télécopie : (237) 222 23 52 21 - site web : www.creditfoncier.cm

27.12.19